ACTUAILES.fr

Bimensuel d'actualité des 10-15 ans

138

1er décembre 2021

abonnement gratuit sur actuailes.fr

p. 2

Covid-19

Nouveau tour de vis

p. 13

Chinafrique

Fin de la lune de miel ?

p. 14

France/

Nouvelle-Zélande

Trois Chiens

devant une antilope

p. 16

p. 17

Concours

crèche

André Lefort

Covid-19

Nouveau tour de vis

Après de longs mois d'accalmie, la pandémie connaît une recrudescence, qualifiée de cinquième vague. Pour l'endiguer, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé de nouvelles mesures.

Misant sur la vaccination, le gouvernement a exclu tout nouveau confinement ou couvre-feu. Les restrictions sur les déplacements ou les fermetures de commerces ne sont également pas à l'ordre du jour. La principale mesure est l'injection d'une troisième dose de vaccin pour l'ensemble des plus de dix-huit ans, dès cinq mois et au plus tard sept mois après la seconde dose.

Cette mesure concerne 19 millions de Français, qui ont deux mois pour s'en acquitter afin de ne pas perdre leur passe sanitaire. La suspension du passe sera même effective dès le 15 décembre pour les plus de soixante-cinq ans et à compter du 15 janvier pour ceux qui ont entre de dix-huit à soixante-quatre ans.

Désormais, les tests PCR ne seront plus valables que 24 heures, et le masque obligatoire fait son retour dans les lieux intérieurs et certains lieux extérieurs très fréquentés.

Enfin, pour vous, jeunes lecteurs, il n'y aura plus de fermeture de classe, mais toute la classe devra réaliser un test de dépistage si un de vos camarades a attrapé la covid.

Quelle efficacité pour le vaccin ?

Ces annonces marquent tout d'abord l'échec de la politique du double vaccin. Le Premier ministre, Jean Castex, annonçait pourtant en juillet que les vaccinés n'ont plus de risques d'attraper la maladie. Lui-même vient d'ailleurs d'être contaminé en dépit d'une double injection, comme de nombreux

Français. L'Organisation mondiale de la santé a reconnu récemment que les vaccins ne protégeraient qu'à 40 % des transmissions du variant *Delta*.

L'efficacité des vaccins semble en effet baisser avec le temps et face à de nouveaux variants. Les pics de covid, cet été, dans des pays vaccinés à 100 % comme Israël et Gibraltar, auraient dû nous alerter sur ce point. En revanche, le vaccin semble efficace contre les formes graves de la covid-19, comme en témoigne la situation en réanimation à l'hôpital.

La fuite en avant ?

Avant d'envisager des pistes pour la suite, il est intéressant de revenir aux chiffres de la mortalité liée à cette maladie. Selon les données publiées en septembre par *Santé publique France*, 88 240 personnes sont décédées de la covid à l'hôpital depuis mars 2020. 83 % avaient plus de soixante-dix ans, 95 % plus de soixante ans, 0,02 % avaient moins de dix-neuf ans (soit douze personnes) et 0,45 % moins de trente-neuf ans.

Il s'agit donc d'une pandémie qui a une létalité extrêmement faible chez les jeunes. De plus, deux tiers des personnes décédées avaient une autre maladie, comme de l'hypertension, un problème cardiaque ou du diabète. La covid-19 présente donc un risque pour des personnes âgées souffrant d'une autre pathologie, mais le risque est quasiment nul pour un jeune de moins de dix-neuf ans en bonne santé. Alors que penser de ces nouvelles mesures ?

→

Face aux nouveaux variants et constatant l'efficacité relative des vaccins sur la transmission et la protection, il est désormais clair que les doses vont devoir se succéder. Or, réalisés sur très court préavis, les vaccins présentent un certain nombre de risques qui ne sont pas encore tous identifiés, en particulier au niveau cardiaque. De plus, le port du masque n'est pas sans effet sur la capacité d'apprentissage à l'école. Enfin, la vaccination des enfants est désormais envisagée alors qu'ils n'ont quasiment aucun risque de mourir de la covid-19 ; ce serait uniquement pour éviter qu'ils transmettent le virus à des personnes âgées.

C'est donc un choix grave qui est devant nous. Nous n'identifions pas encore les risques que peut comporter ce vaccin : devons-nous les faire prendre aux enfants ? Veut-on vivre dans une société où l'enfant est présenté comme un danger ? La société doit-elle être coupée entre vaccinés et non-vaccinés ? A-t-on le droit de priver d'un certain nombre de libertés une personne qui refuse un vaccin ? Autant de questions pour l'instant éludées, mais qui méritent notre attention. ●

Mesures pour le ski

Ça y est, les premiers skieurs ont dévalé les pistes françaises de Val Thorens, en Savoie, et de Porté-Puymorens, dans les Pyrénées-Orientales. Mais quelles sont les mesures demandées pour pouvoir skier ?

Tout d'abord, le port du masque pour les plus de onze ans sera demandé dans les télécabines, et en extérieur dans les files d'attente et lieux de brassage. Dans les files d'attente, il faudra se tenir éloignés les uns des autres. En revanche, une fois installé sur le télésiège, il est possible d'enlever le masque à l'air libre.

Le passe sanitaire est exigé dès le vendredi 26 novembre pour accéder aux pistes de ski, comme l'a confirmé Olivier Véran, ministre de la Santé. **A. M.**

David Lisnard à la tête des maires de France

Le 17 novembre, **David Lisnard, maire de Cannes**, a été élu président de l'Association des maires de France, à l'occasion du 103e congrès des maires et des présidents d'intercommunalités. Cette association fédère les maires pour faciliter l'entraide. Elle surveille aussi les nouvelles lois et réglementations relatives aux collectivités territoriales. Cela peut permettre aux maires de se concentrer sur les services à rendre à leur commune. David Lisnard, lui, est membre des Républicains. Depuis quelques mois, il a multiplié les rendez-vous médiatiques pour appeler à une libéralisation et à une responsabilisation de la société. Il est ce qu'on appelle un libéral, ce qui veut dire qu'il voudrait moins de dépenses publiques, moins de normes, moins de taxes, pour une société plus simple, où les entrepreneurs puissent plus facilement innover, créer des emplois et s'enrichir. Son élection est un léger caillou dans la chaussure d'Emmanuel Macron. En effet, Philippe Laurent, l'autre candidat, était plus macroniste.

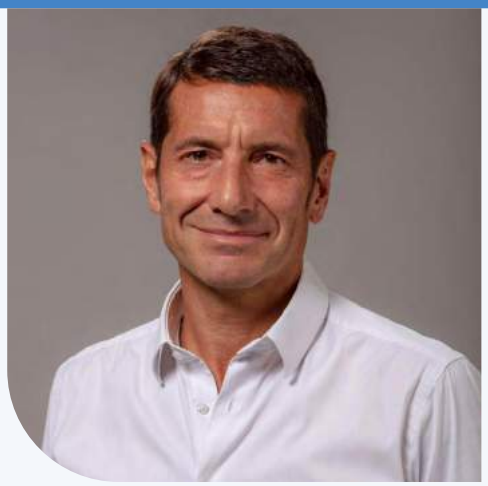

André Lefort

Obligation vaccinale
Révolte aux Antilles

L'obligation vaccinale des soignants et l'instauration du passe sanitaire ont déclenché une grande colère en Guadeloupe. Les émeutes se sont ensuite étendues à la Martinique voisine.

Refus du vaccin

Les habitants des Antilles, Guadeloupe et Martinique, ont très tôt exprimé de grandes réticences vis-à-vis du vaccin et de son caractère obligatoire. La colère s'est particulièrement exprimée dans les hôpitaux où de nombreux personnels soignants non vaccinés craignaient d'être suspendus et donc privés de revenus. Avec seulement 40 % de pompiers vaccinés, les soldats du feu ont également réagi négativement aux différentes annonces du gouvernement. Ils ont reçu le soutien d'une large part de la population, dont moins de la moitié est vaccinée. La situation à l'hôpital a continué de se dégrader, avec la moitié des lits disponibles, faute de soignants.

Explosion de colère

La tension est montée d'un cran il y a une dizaine de jours avec le début d'émeutes violentes. De nombreux barrages ont été érigés sur les routes. Les manifestants n'ont pas hésité à tirer sur les gendarmes et les policiers. Des magasins ont été pillés. Parties de Guadeloupe, les tensions ont vite gagné la Martinique voisine. D'autres revendications ont alors été exprimées, en particulier en lien avec la pauvreté des Antilles. En Guadeloupe, un quart des familles vivent sous le seuil de pauvreté et plus de 50 % des jeunes sont au chômage. Il existe également de graves problèmes d'approvisionnement en eau potable.

La réponse du gouvernement

Après avoir ignoré la colère qui montait, le gouvernement s'est d'abord montré inflexible sur l'obligation vaccinale des pompiers et des personnels soignants. Le GIGN et des renforts de gendarmes ont été envoyés pour rétablir l'ordre. Puis, face à la montée des tensions, le gouvernement a d'abord repoussé au 31 décembre l'obligation vaccinale, puis proposé de réfléchir sur une plus grande autonomie de l'île, certains conseillers n'hésitant pas à insinuer que, si les Guadeloupéens refusent les lois sur la vaccination et le passe sanitaire, leur place dans la République peut être remise en cause.

Cet épisode de colère met en évidence la défiance qui règne entre les Antilles et la métropole sur la gestion de la pandémie et l'absence de dialogue quand les règles sanitaires sont remises en cause, comme l'illustre l'envoi du GIGN face à des émeutiers faiblement armés. ●

Maladies d'hiver

Grippe, bronchite, bronchiolite, rhinopharyngite (rhume), gastro sont bien souvent les invités non désirés de l'hiver. Qui n'a jamais entendu ou dit lui-même : « Couvre-toi, tu vas attraper froid ! », « J'ai pris froid » ? Ces phrases, si souvent répétées, comportent des vérités, mais pas seulement… Pourquoi sommes-nous davantage malades en hiver ?

Grippe, bronchite, rhino, angine sont des conséquences des virus qui se transmettent essentiellement par voie aérienne (nous les respirons). Ils peuvent être également transmis pas les mains (manuportés), surtout pour la gastro.

L'hiver, le jour diminue nettement, et cette baisse de luminosité conduit à une baisse de mélatonine et de sécrétion de vitamine D. Cela est responsable d'une diminution très probable de nos défenses contre les virus.

Mais l'hiver, il y a aussi une baisse des températures. Dans ces conditions, le déplacement des cellules de notre corps est ralenti ; c'est le cas des cils qui nettoient nos bronches (et évitent ainsi que ne restent des microbes), et qui sont moins efficaces à basse température. De là est sans doute née l'expression « prendre froid ».

Par ailleurs, ce froid va entraîner un confinement, mot souvent entendu ces derniers temps pour nous protéger… Mais là, nous parlons d'une baisse de l'aération des maisons et donc du fait que nous soyons nombreux dans une atmosphère fermée… et donc potentiellement dans un bain de microbes.

En outre, l'air froid, doit être réchauffé avant d'arriver à nos poumons. Pour cela, nos narines envoient dans cet air des gouttelettes d'eau à la température du corps. C'est par ce phénomène que notre nez coule ou bien que de la vapeur se dégage lorsque l'on respire par grand froid. Cela, ajouté à l'assèchement de l'air par les chauffages, entraîne une baisse du mucus, notre barrière de défense locale, qui protège nos voies respiratoires de l'entrée des virus et bactéries. C'est donc particulièrement favorable pour les virus qui se transmettent de façon aérienne.

Enfin, il semble que certains virus, responsables des bronchiolites et affections ORL, soient entourés d'une coque d'autant plus protectrice qu'il fait froid. La baisse de l'exposition aux UV, qu'ils craignent, les rend également plus forts. Ainsi la durée de vie du virus augmente quand il fait plus froid et que le soleil se cache.

Voici donc les raisons qui expliquent que nous soyons davantage malades dans ces mois d'hiver. Vous l'aurez compris :

- profitez autant que possible des rayons du soleil, au besoin ajoutez de la vitamine D ;
- couvrez-vous bien lorsqu'il fait froid ;
- mettez un bol plein d'eau sur votre armoire dans les pièces de vie, pour garder un taux suffisant d'humidité dans l'air ;
- limitez le chauffage à 18 °C, pas plus ;
- ouvrez chaque jour vos fenêtres le temps d'un brossage de dents ;
- et, si vous êtes malades, limitez les regroupements !

Autant de conseils qui pourront, je l'espère, vous éviter d'attraper les petits virus… Ne soyez pas étonnés cet hiver de voir davantage de malades, car, l'année dernière, les virus ont moins circulé grâce aux restrictions sanitaires, nos corps ont donc un peu moins la mémoire de ces virus pour bien se défendre !

Bel hiver quand même… avec des mesures de base !

Adélaïde Motte

Les pièges de l'écriture inclusive

Le Robert en ligne a inclus dans sa nouvelle version du dictionnaire le pronom « iel », destiné aux personnes qui ne se pensent ni homme, ni femme, ou les deux. Cette introduction de l'écriture inclusive dans le dictionnaire, qui consacre les usages de notre langue, est loin d'être anodine.

En intégrant le pronom « iel », *Le Robert* en ligne prend parti pour une idéologie. Le pronom « iel » est destiné aux personnes qui ne se reconnaissent pas dans leur sexe biologique et décident de s'en dissocier. Il peut s'agir de femmes qui annoncent qu'elles sont des hommes, qu'elles ne sont aucun des deux, les deux en même temps, ou alternativement l'un et l'autre.

Cette décision est liée à une idéologie qu'on nomme la théorie du genre, selon laquelle l'identité sexuelle peut être dissociée du sexe biologique. On pourrait donc posséder des attributs biologiques masculins tout en étant une femme.

Cette théorie est loin de faire l'unanimité. Elle est soutenue par une petite minorité de personnes, contestée par d'autres, et incomprise ou inconnue de la majorité. L'intégration du pronom « iel » n'est donc pas, comme le dit l'équipe du *Robert*, l'intégration d'une évolution de la société, mais l'intégration d'une idéologie qui veut modifier la société. C'est très différent, car cela veut dire que *Le Robert* contribue à répandre cette idéologie. Or un dictionnaire se doit d'être neutre, sinon cela veut dire qu'il existe, dans un pays, des langues différentes qui, légitimées par les dictionnaires, s'affrontent.

L'écriture inclusive est contre-productive

L'intégration du pronom « iel » n'est pas un aboutissement pour les militants de la théorie du genre. Ces personnes reprochent déjà à ce pronom d'être « masculiniste », c'est-à-dire de favoriser les hommes, parce qu'il commence par la lettre « i », donc par le pronom « il ». Ils lui reprocheront bientôt de ne pas inclure ceux qui ne se sentent ni homme ni femme (ul), ceux qui se sentent les deux, mais plus homme (iel), ceux qui se sentent les deux, mais plus femmes (elil), ceux qui se sentent les deux sans préférence (al)… Cette idéologie n'a, en fait, pas d'autres limites que l'imagination. ●

Écrivez-vous « inclusif » ?

L'écriture inclusive, au-delà de la modification des pronoms, essaye de modifier la grammaire pour montrer la présence des hommes et des femmes. On apprend à l'école que « le masculin l'emporte sur le féminin ». En réalité, on choisit, en la présence des deux genres grammaticaux, d'utiliser la forme neutre, qui est également la forme masculine. Cette règle ne plaît pas aux militants, qui y voient une forme d'invisibilisation de la femme. Ils demandent donc d'écrire, par exemple, « les étudiant.e.s ».

Un train spectacle en 2023

Le *Puy du Fou* propose un tour de France sur 4 000 km durant six jours à la découverte du patrimoine français.

« Il s'agit du spectacle le plus audacieux jamais imaginé, embarquant ses voyageurs-spectateurs pendant six jours et cinq nuits dans un grand tour à la découverte des splendeurs françaises », annonce Nicolas de Villiers.

Au départ de la gare de l'Est, dans un train de style Belle Époque (1871-1914), il proposera aux trente voyageurs des activités (dont certaines non accessibles au public habituellement) : visite du Palais des papes d'Avignon, atelier floral au château de Chenonceau, vol en parapente à Annecy, visite des caves de champagne d'Épernay… « Chaque escale est l'occasion de rencontrer de grandes figures et des personnages historiques, et de vivre des émotions uniques avec, en point d'orgue du voyage, le *Puy du Fou*. »

Pour le voyage, quinze cabines ont été aménagées et équipées de salle de bains avec douche et toilettes privées de dix à trente mètres carrés chacune. Les billets seront commercialisés à partir de 4 900 euros, prix impressionnant qui a tout de même trouvé son public, puisque : « En quelques heures, 20 % de la première année est déjà vendue et des entreprises nous appellent, car elles veulent privatiser le train. Ça part très vite », a déclaré Nicolas de Villiers sur le plateau de *BFM Business*. ●

Les chiffres de la quinzaine

Aujourd'hui il reste **26** cabines téléphoniques en France, dans des endroits sans couverture mobile. À la fin des années 1990, on en comptait plus de **300 000**. Si tu en vois, tu sauras que c'est devenu un objet rare !

Le parc d'attraction du *Puy du Fou* recherche

2 500 talents pour la prochaine saison, avec **230** emplois différents, allant de soigneurs animaliers, palefreniers, paysagistes à valets et femmes de chambres. Les candidats sont invités à la seconde édition du « Rendez-vous des Talents », du 12 au 20 janvier 2022.

À Saint-Malo, les **3 000** pieux en chêne de **7** m installés il y a **200** ans pour casser les vagues sont changés depuis le 15 novembre. Une tranchée de **2,5** m a été creusée autour des brise-lames, les nouveaux pieux en chêne sont mis d'aplomb grâce à un cadre en acier, puis l'ensemble est remblayé avec du sable et des pierres concassées.

En 25 ans, la Fondation du patrimoine a permis de « sauver »

35 000 édifices. **86 %** des Français se disent « attachés à ce patrimoine » et **31 %** ont déjà fait un don pour sa conservation, tandis que **74 %** visitent des sites patrimoniaux chaque année.

Mickaël de Talhouet

Qui pour concurrencer Google ?

Le groupe multinational américain semble aujourd'hui indétrônable de sa position de *leader* sur le marché des moteurs de recherche sur Internet. Pas sûr que la dernière initiative concurrente vienne briser le monopole du géant californien.

Quatre-vingt mille par seconde, soit près de 7 milliards par jour, c'est le nombre de requêtes effectuées à travers le monde par les internautes sur le moteur de recherche *Google* ! Trouver une recette de cuisine, obtenir des informations sur son chanteur préféré ou sur la dernière console de jeux vidéo, l'utilisation de la barre de recherche *Google* est devenue incontournable dans nos vies connectées.

Le groupe américain détient plus de 90 % du marché mondial, pour un chiffre d'affaires de 146 milliards de dollars en 2020, généré en majeure partie grâce aux revenus publicitaires. Les annonceurs investissent effectivement dans le gigantesque réseau publicitaire de *Google* pour avoir l'opportunité d'apparaître de manière favorable dans les résultats de recherche des internautes, dans des vidéos au sein du réseau *YouTube* (entreprise qui appartient à *Google*) ou d'afficher leurs annonces sur l'espace publicitaire du moteur de recherche.

Mais il faut savoir que l'utilisation pour l'internaute de ce moteur de recherche n'est pas neutre, même si elle est gratuite. En effet, la formule « *Si c'est gratuit, c'est vous le produit* » illustre le phénomène grandissant de la monétisation des données personnelles. Ainsi, chaque clic que vous faites sur Internet, chaque mot-clé que vous renseignez, chaque site que vous visitez constitue des données sur vos habitudes de consommation, et ce sont ces données que *Google* et, de manière générale, l'ensemble des géants du numérique (*Facebook*, *Amazon* et *Microsoft*) compilent, analysent et monnaient aux entreprises, lesquelles sont alors en mesure de vous adresser des publicités toujours mieux ciblées et adaptées à votre profil de consommateur.

Certaines initiatives ont déjà tenté de détrôner le géant *Google* de son rang hégémonique. C'est le cas du moteur de recherche français *Qwant*, fondé il y a une dizaine d'années, mais qui peine encore aujourd'hui à faire référence, avec moins de 1 % de part de marché. Plus récemment, un groupe d'entrepreneurs américains a décidé de s'attaquer à ce marché en fondant le site *You.com*.

Ce moteur de recherche fait la promesse de ne pas revendre les données personnelles des utilisateurs à des tiers et n'impose pas de paiement, pour le moment. La stratégie de ces entrepreneurs est de faire grossir dans un premier temps la base d'utilisateurs du site pour permettre le référencement, c'est-à-dire la position d'un site Internet dans les pages de recherche affichées par le moteur de recherche. Mais ce modèle n'est pour le moment pas économiquement rentable. L'hégémonie du géant californien semble assurée pour quelque temps encore… ●

Éruption aux Canaries

Aux Canaries, les habitants de l'île de Palma doivent porter un masque et rester confinés chez eux. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser, cela n'est pas dû à une envolée de l'épidémie de covid, mais à l'éruption du volcan qui surplombe l'île.

Plus de 6 000 personnes ont dû quitter leurs maisons et les touristes ont été évacués par la mer vers d'autres îles de l'archipel. La lave, en trois grandes coulées, a envahi plus de 1 000 hectares (soit près de 1 500 terrains de football), détruit 1 500 résidences et atteint l'océan Atlantique.

Or, en arrivant dans la mer à une température d'environ 1 000 °C, la lave libère du dioxyde de soufre, un gaz particulièrement nocif pour la santé. C'est pourquoi les autorités ont ordonné aux habitants de rester chez eux. L'île est maintenant noire par endroits, recouverte de cendres, ce qui contraste avec les images paradisiaques généralement connues de ces îles situées à quelques centaines de kilomètres du Maroc.

Cette éruption dure maintenant depuis plus de deux mois et elle est régulièrement accompagnée de tremblements de terre. Les derniers ont atteint 4,8 sur l'échelle de Richter.

En effet, une éruption volcanique n'est que la partie visible d'une grande activité géologique souterraine. Généralement positionnés à la jointure des plaques tectoniques sur lesquelles se meuvent les continents, les volcans évacuent l'énergie interne de la Terre et sont accompagnés de phénomènes sismiques importants.

Mais le cas du volcan Cumbre Vieja de La Palma est singulier. En effet, il est particulièrement actif, et l'île, qui s'est formée il y a des millions d'années au gré de ses éruptions, pourrait donc voir sa roche fragilisée par une nouvelle coulée de lave, provoquant l'effondrement d'un pan du volcan. Dans ce cas, la chute d'un volume important de roche dans la mer pourrait provoquer un important *tsunami*. Ce scénario catastrophe, considéré comme très improbable, attendrait les côtes européennes en moins de trois heures et le continent américain en six heures environ. Les dégâts envisagés par une telle vague seraient colossaux, puisque près de 20 % de la population mondiale vit à moins de trente kilomètres de la mer.

De plus en plus, ce phénomène de tsunami est pris au sérieux par les pays occidentaux, surtout depuis qu'un séisme au milieu de l'océan Pacifique a généré une vague suffisamment haute pour endommager la centrale nucléaire de Fukushima. En 2004 également, un séisme de

magnitude 9,2 avait fait de très nombreuses victimes sur les côtes indonésiennes.

C'est pourquoi, aujourd'hui, l'accent est mis sur l'alerte et la prévention : les côtes érigent des dispositifs capables de les protéger de l'effet des vagues, et des procédures de détection des séismes permettent de prévenir la population en temps utile. ●

Le savais-tu ?

Outre l'éruption bien connue du Vésuve qui a rayé Pompéi de la carte, une des éruptions les plus meurtrières s'est produite en Guadeloupe en 1902. La montagne Pelée a connu une éruption explosive (brusque libération de jets de gaz emportant des morceaux de lave) ensevelissant près de 30 000 personnes résidant dans la ville de Saint-Pierre.

Julien Magne

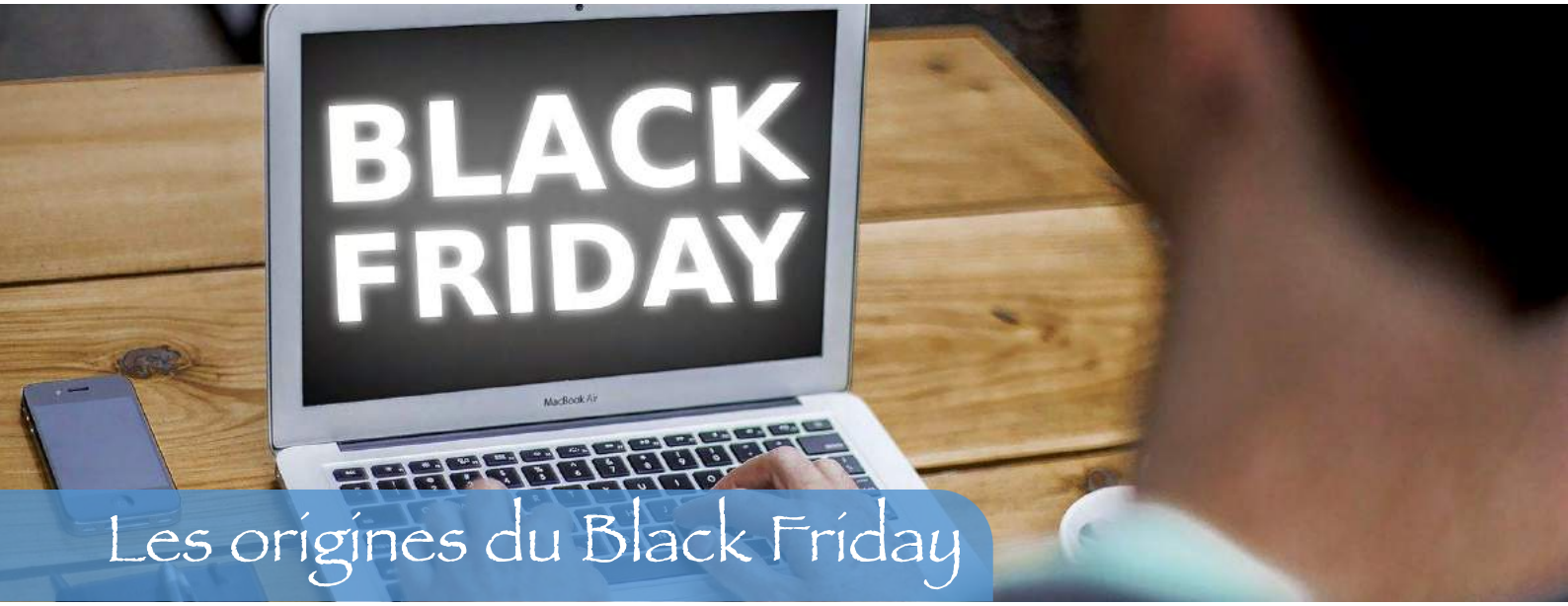

Les origines du Black Friday

Aux États-Unis, le *Black Friday* est un temps fort des achats de fin d'année. Quelles en sont les origines ?

Origines

Aux États-Unis et au Canada, le *Black Friday*, ou « vendredi noir » en français, se déroule sur une journée le vendredi suivant la fête de *Thanksgiving*, cette dernière ayant lieu le quatrième jeudi du mois de novembre. Il s'agit d'un jour de soldes massifs allant jusqu'à - 80 %. Le terme apparaît pour la première fois en 1951. Ce vendredi permet de faire le pont entre le jour férié de *Thanksgiving* et le samedi. Ce long week-end est le théâtre de très gros bouchons sur les routes et en fait une journée qualifiée de noire par les policiers qui effectuent de nombreuses heures supplémentaires. De plus, les achats réalisés ce jour permettaient aux commerçants de sortir « du rouge » et donc d'écrire à l'encre noire leurs bénéfices commerciaux ! Dans les années 1970, les commerçants généralisent le terme de *Black Friday* pour désigner le début des achats de Noël.

Une année faste

Après une édition 2020 marquée par la covid-19, qui avait vu exploser les ventes sur Internet, l'édition 2021 devrait être excellente. En effet, les Américains ont vu leur pouvoir d'achat augmenter grâce aux aides de l'État. Leurs revenus sont en hausse et le chômage est bas. De plus, la bourse s'est envolée, permettant de dégager des bénéfices confortables pour les nombreux Américains qui y investissent leurs économies. Toutefois, il existe trois ombres au tableau. La première est l'augmentation des prix, appelée inflation. La seconde est la pénurie de certains produits qui n'arrivent pas à être acheminés de Chine. La troisième vient des ventes sur Internet, où les soldes permanents rendent moins attractifs ceux des magasins.

Incitation à la consommation inutile ?

Les Américains, contrairement aux Français, sont de gros consommateurs : voitures, électroménager, nourriture… Ils épargnent peu, globalement trois fois moins que nous. Ils sont également très endettés. Le *Black Friday* trouve donc son origine dans un pays consumériste, c'est-à-dire aimant beaucoup consommer. La question qui se pose est l'utilité de ces achats, réalisés parfois de manière frénétique après de longues heures d'attente devant des magasins bondés.

L'exportation de ce modèle en France correspond-il à notre pays, où les achats correspondent davantage à un besoin qu'à une envie ? Il s'agit d'une facette de la mondialisation qui place la consommation au centre des préoccupations, la rendant plus facile grâce aux prix bas rendus possibles par les bas salaires chinois, et la publicité qui crée de nouvelles envies en permanence. Mais le bonheur est-il dans notre caddie ?… ●

L'Inde, le Pakistan et la diplomatie du cricket

Le 14 novembre s'est achevée la Coupe du monde de cricket aux Émirats arabes unis. L'Australie a été sacrée, mais l'essentiel est ailleurs : pour la première fois, le Pakistan a battu l'Inde dans cette compétition.

Quand l'Empire colonial britannique a pris fin en 1947, ses territoires en Inde ont été répartis entre deux pays : l'Inde, à majorité hindoue, et le Pakistan, à majorité musulmane. Les tensions se sont rapidement cristallisées autour de la province du Cachemire. Trois confrontations armées ont eu lieu en 1947, 1965 et 1971.

Depuis, les deux puissances se sont dotées de l'arme nucléaire, et le conflit n'est pas réglé. Tout motif de dispute peut rapidement dégénérer, notamment pour des questions ethniques ou religieuses.

Le cricket, « sport de combat » ?

Des deux côtés de la frontière, le cricket est LE sport national. Inde-Pakistan en cricket, c'est comme un France-Angleterre en rugby : **le match est un combat, et c'est d'abord une affaire d'honneur !** À tel point que, depuis 2004, pour ces pays d'Asie du sud, les rencontres n'ont jamais lieu « à domicile », mais toujours sur terrain neutre. Le dernier *crunch*[1] avait vu la victoire de l'Inde à Londres en 2019.

Tout semblait apaisé le 15 octobre au début de la compétition : les deux présidents des ligues nationales s'invitaient presque à boire le thé ! Mais, **quand le Pakistan a gagné le 24 octobre dernier à Dubaï, les réactions passionnées n'ont pas manqué** : sur les réseaux sociaux, le *fair-play* d'un joueur indien félicitant son adversaire est devenu suspect, et un de ses coéquipiers, le seul musulman de l'équipe, a été accusé d'avoir fait perdre son pays ; dans les zones frontalières, la police indienne a arrêté plusieurs *supporters* présumés du Pakistan pour « complotisme ».

Faire du sport un instrument de diplomatie est à double tranchant. Il peut être un lieu de dialogue pour apaiser les tensions : ainsi, les premiers Américains à entrer en Chine communiste dans les années 1970 furent les joueurs de l'équipe de ping-pong ! Il peut aussi contribuer à « jeter de l'huile sur le feu », surtout quand les matchs sont suivis par près de trois cents millions de téléspectateurs, et même si les droits télévisés sont équitablement partagés ! On comprend mieux l'enjeu des rencontres sportives entre deux frères ennemis. Et l'importance diplomatique d'autres grands rendez-vous comme les Jeux olympiques. ●

1. Le *crunch* désigne un événement sportif qui a lieu chaque année.

Le savais-tu ?

Le cricket est l'ancêtre du baseball américain ; c'est un sport très ancien né en Europe, dont on trouve les plus anciennes traces en France, et qui est resté très populaire dans tous les pays de l'ancien Empire britannique. Il oppose deux équipes de onze joueurs. Les rencontres peuvent durer de quelques heures à plusieurs jours selon la variante choisie.

La France au cœur du scandale

La France est accusée d'aider, malgré elle, l'Égypte à cibler des civils. C'est que révèle l'organisation d'investigation *Disclose* : notre pays fournissait des renseignements que les autorités égyptiennes utilisaient pour cibler des bédouins trafiquants à la frontière égypto-libyenne et non pour lutter contre le terrorisme islamiste comme prévu.

Depuis 2016, la mission de renseignement française *Sirli* – quatre militaires et six civils – scrute le désert occidental à l'aide d'un avion léger pour détecter des menaces terroristes en provenance de la Libye et fournit à l'Égypte des informations en temps réel. Or, d'après le média d'investigation qui s'est procuré des documents classés « confidentiel défense », l'Égypte détourne ces renseignements pour effectuer des frappes aériennes sur des contrebandiers présumés. Pourtant, selon les spécialistes de la région, si des attaques islamistes ont lieu dans le Sinaï, aucun groupe terroriste n'a été identifié entre la rive occidentale du Nil et la frontière libyenne. Certes, cette zone poreuse est une plaque tournante de trafics en tout genre (cigarettes, essence, armes…) et un terrain de jeu pour les contrebandiers, majoritairement bédouins, mais aucun lien avec le terrorisme n'a été prouvé.

Pas de remise en cause de la mission

Selon *Disclose*, « les forces françaises auraient été impliquées dans au moins dix-neuf bombardements contre des civils entre 2016 et 2018. […] Le nombre de victimes pourrait se chiffrer à plusieurs centaines ». Percevant l'instrumentalisation des informations par l'Égypte, l'armée française s'inquiète des dérives et alerte à plusieurs reprises les autorités politiques. La mission n'est toutefois pas remise en cause.

« L'Égypte est un partenaire de la France avec qui nous entretenons des relations au service de la sécurité régionale et de la protection des Français », avance le ministère des Armées. Ces révélations interviennent alors que les relations franco-égyptiennes font l'objet de polémiques depuis des années, notamment depuis le coup d'État du maréchal Sissi en 2013. La France met alors en place un « partenariat stratégique pour lutter contre le terrorisme » et multiplie les contrats d'armement avec l'Égypte, grâce à la vente de chasseurs *Rafale*, de frégates ou de porte-hélicoptères. Les droits de l'homme, allègrement bafoués par le régime de Sissi, sont relégués au second plan. Toutefois, ce nouveau scandale pourrait entacher davantage encore le partenariat franco-égyptien. Le coup est dur pour Paris, car les frappes égyptiennes pourraient être considérées comme une campagne d'exécutions arbitraires dont la France serait complice. ●

Chinafrique
Fin de la lune de miel ?

Le sommet bisannuel Chine-Afrique a commencé le 28 novembre à Dakar dans un format plus modeste que les précédents, le président chinois Xi Jinping ne s'étant pas déplacé. Alors que la « Chinafrique » était jusqu'alors louée par les Africains en tête, y aurait-il un essoufflement diplomatique et économique des relations entre ces deux puissances démographiques ?

Depuis plus de vingt ans, la Chine a inexorablement accru sa présence en Afrique. Profitant de la position de faiblesse des anciennes puissances coloniales du continent, la France en premier lieu, ces échanges économiques ont longtemps été naïvement vus comme désintéressés par nos amis africains. Les Chinois n'avaient, en fait, pour autre objectif que l'attrait des sous-sols africains, l'approvisionnement en matières premières à bas coût et l'expansion de leurs emprises côtières sur la fameuse route de la soie : une sorte de « colonisation 2.0 », qui avançait masquée, sans dire son nom.

Sans remettre en cause ce qui a été fait jusqu'ici, la pandémie de covid-19 et la dette accrue des pays africains ont levé le doute sur le vrai visage de la Chine. De nombreux investissements chinois en Afrique sont aujourd'hui en souffrance : fin du financement de la ligne de chemin de fer entre Mombasa et l'Ouganda, de l'autoroute Douala-Yaoundé au Cameroun, ou d'un autre projet de chemin de fer en Éthiopie. Surtout, les banques chinoises sont devenues prudentes et les prêts d'argent coûtent très cher à un partenaire africain, dont les dirigeants seraient en train de sortir de leur admiration béate, leurs espoirs ayant été déçus. Jean-Yves Le Drian avait même été jusqu'à dire que la Chine agissait en « prédateur », faisant bondir les Chinois !

La Chine reste le premier partenaire commercial de l'Afrique, avec près de 200 milliards d'échanges par an et détenant un tiers des grands chantiers d'infrastructures. Mais son investissement reste uniquement économique, et il sera intéressant de voir la réponse apportée à la demande du Sénégal de voir la Chine contribuer militairement au conflit au Sahel.

La Chine avait pris les devants fin septembre et déposé une résolution dénonçant « l'héritage du colonialisme » européen devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui rassemble quarante-sept États. Cela constituait une parade aux critiques potentielles contre les pratiques coloniales brutales de Pékin envers les minorités tibétaine et ouïghoure. La Chine parle d'une « nouvelle ère », les pays africains se posent, quant à eux, plus de questions que jamais… ●

Éric Liechtenauer

© FFR

Rugby à XV
Une tournée d'automne réussie

L'équipe de France de rugby s'impose contre l'équipe néo-zélandaise sur le score de 40 à 25, à l'issue d'un match historique.

Les Bleus ont parfaitement conclu leur tournée d'automne par trois victoires en trois matchs (contre l'Argentine, la Géorgie et la Nouvelle-Zélande). Avec cette dernière victoire de prestige contre les *All Blacks*, l'équipe du sélectionneur Fabien Galthié envoie un message fort à la planète rugby sur son état de forme actuel et met fin à quatorze défaites consécutives face aux Néo-Zélandais, première équipe mondiale, et triples champions du monde.

Si la France n'avait plus réussi à gagner contre les Néo-Zélandais depuis 2009, cette victoire constitue un nouveau record pour les Français qui s'imposent avec la plus grande différence de points de son histoire face à la Nouvelle-Zélande. En parallèle, et malgré leur défaite, les *All Blacks* ont établi eux aussi un nouveau record, celui d'avoir franchi la barre historique des cent essais inscrits sur une même année civile.

Le XV de France retrouvera le XV à la fougère argentée (les *All Blacks*) dès le match d'ouverture de la prochaine coupe du monde de rugby 2023, qui a lieu en France. ●

L'arrivée de la Transat Jacques-Vabre 2021

La Transat Jacques-Vabre a débuté le 7 novembre dernier (voir *Actuailes* n° 137). Cette édition 2021 voit le grand retour de la classe des *Ultimes* qui avait été évincée de la compétition en 2019 pour des raisons de sécurité.

La grande nouveauté de cette édition est la création de trois parcours différents. Cet aménagement des parcours a pour vocation de créer plus de suspense et de permettre aux quatre types de voiliers d'arriver dans la baie de Fort-de-France, en Martinique, à des moments relativement proches.

Le parcours le plus long (7 500 milles nautiques, soit 12 070 kilomètres) concerne les *Ultimes*. Le parcours plus court est réservé aux *Class40* avec 4 600 milles nautiques (7 403 kilomètres). Enfin, le parcours intermédiaire de 5 800 milles nautiques (9 334 kilomètres) est prévu pour les *Ocean Fifty* et les *Imoca*.

Les vainqueurs connus de la XVe édition sont les suivants :
Sébastien Rogues et **Matthieu Souben** sur **le *Primonial*** (*Ocean Fifty*) en **15 j 13 h 27 mn et 14 s** ;
Frank Cammas et **Charles Caudrelier** sur le ***Maxi Edmond de Rothschild*** (*Ultime*) en **16 j 1 h 49 mn et 16 s** ;
Thomas Ruyant et **Morgan Lagravière** sur **le *LinkedOut*** (*Imoca*) en **18 j 1 h 21 mn et 10 s**.

Pas de carbone dans le mix

Comment fournir toute l'énergie en France sans émettre de carbone d'ici 2050 ? Pour répondre à cette question posée par l'État, le Réseau de transport d'électricité (RTE) vient de publier un rapport présentant différentes solutions.

Aujourd'hui, l'énergie utilisée dans le monde provient en majorité des énergies fossiles comme le pétrole. Ces énergies émettent du dioxyde de carbone (CO_2), considéré comme une source du dérèglement climatique. Pour en supprimer l'usage, un recours massif à l'électricité est envisagé ; on constate déjà cette transformation avec les voitures électriques.

Si elle ne pollue pas lorsqu'elle est utilisée, l'électricité est produite à partir d'une autre énergie qui peut s'avérer polluante : en brûlant du charbon, par exemple. Mais, en captant l'énergie du vent, du soleil ou à partir du nucléaire, l'électricité peut aussi être générée sans émettre de CO_2.

L'objet de l'étude était de voir quelles sources d'énergie utiliser pour répondre à un besoin en électricité qui augmentera au fur et à mesure qu'elle remplacera les énergies polluantes.

Pour répondre à cette question, RTE a construit un modèle basé sur de nombreuses hypothèses, afin de prédire entre autres la consommation d'électricité d'ici 2050. Ce modèle fait état de l'évolution de la consommation en France heure par heure et sur trente ans !

À partir de ce modèle, **différents « mix énergétiques » pour produire de l'électricité sans carbone ont été testés**. Il a fallu alors calculer le nombre de centrales, d'éoliennes, de panneaux solaires nécessaires pour répondre sans interruption au besoin d'énergie de tout le pays.

Par exemple, on ne peut compter sans cesse sur les éoliennes qui ne fonctionnent que sous certaines conditions de vent (voir *Actuailes* n° 130). Elles doivent être associées à du stockage (comme des batteries) ou des centrales thermiques qui peuvent générer de l'électricité à la demande. Une fois cet ensemble de moyens de production calculé, sa faisabilité et son coût ont été évalués.

Les conclusions du rapport montrent que le passage à zéro émission de carbone serait atteignable, que ce soit avec ou sans nucléaire.

Ces options présentent des risques et des coûts différents : une approche sans nucléaire est plus chère, car il faut beaucoup de moyens complémentaires pour répondre toujours au besoin avec ces énergies plus capricieuses.

Le nucléaire semble moins coûteux, mais nécessite de bâtir de nombreux réacteurs performants et de prolonger l'exploitation de ceux qui existent au-delà de ce qui était prévu...

Le rapport insiste surtout sur l'urgence de choisir une option dès maintenant, en commençant à construire à un rythme très soutenu des éoliennes ou à investir fortement dans le nucléaire, pour être prêts dès 2050. C'est donc aux politiques de faire un choix et de le tenir sur une durée qui dépasse plusieurs de leurs mandats ! ●

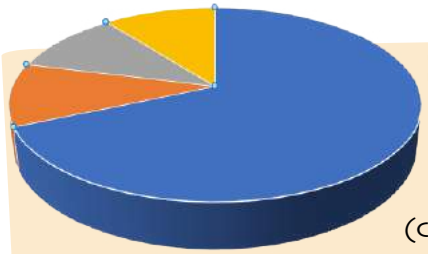

Le savais-tu ?

Le « mix énergétique » est la répartition des sources d'énergie utilisées pour produire de l'électricité. Le « mix énergétique » actuel en France est composé de nucléaire (65 %), d'hydraulique, de combustible carboné et d'éolien (chacun autour de 10 %).

Sophie Roubertie

© Alfred Beit Foundation

Trois Chiens devant une antilope

Jean-Baptiste Oudry (1686-1755)

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1745

Technique : huile sur toile

Taille : hauteur 179 cm
longueur 207 cm

Lieu d' exposition : Russborough House (Irlande)

Peut-être vous demandez-vous ce que cette antilope, plus fréquente en Afrique qu'en France, peut faire dans ce décor très éloigné de son pays d'origine…

Trois chiens de chasse s'intéressent de très près à une antilope. Ils sont bien dressés et ne s'attaqueraient certainement pas à elle si les chasseurs ne leur en donnaient l'ordre. Néanmoins, il est préférable qu'ils soient attachés.

À moins que ce ne soient les oiseaux qui les attirent, accrochés comme dans une nature morte de retour de chasse. Un faisan et un canard sont ainsi suspendus par les pattes. Où ? Le crochet ou la branche qui les retient est hors cadre.

L'artiste donne à ces trois chiens des caractères bien différents. Si celui placé au premier plan est plutôt calme, le

second semble curieux et le troisième tire sur la corde qui le maintient à un tronc d'arbre mort.

Il voudrait bien aller plus loin. Ces compagnons de chasse sont resserrés en un groupe compact, alors que l'antilope, majestueuse, dispose de toute la place dont elle a besoin ! Elle est tout à fait indifférente à l'effet qu'elle produit, et lance vers le spectateur un regard qu'on pourrait considérer comme hautain, s'il ne s'agissait pas d'un sentiment trop humain.

Elle apparaît ici certainement comme un signe d'exotisme et l'évocation de chasses bien éloignées de celles pratiquées dans les forêts royales. Le dessin est d'une

grande précision. Les animaux semblent vivants ; leur poil est brillant, leur regard vif. ●

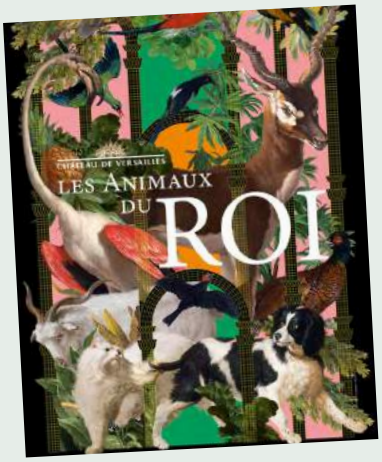

Le château de Versailles propose, jusqu'au 13 février 2022, une exposition sur la place des animaux à la cour de Versailles. Outre une ménagerie, tout un bestiaire peuplait le parc, les volières et les bâtiments. Destinés à la compagnie, à la chasse (trois cents chiens) ou à la découverte, ils n'étaient pas considérés comme des machines (ce que certains ont pu croire…), mais étaient respectés et aimés. Les liens affectifs avec les animaux, doués de sensibilité, pouvaient être aussi forts qu'ils le sont maintenant avec nos compagnons à plumes ou à poils. Mais rappelons-nous qu'ils ne remplacent jamais les liens humains !
Profitant de les voir en chair et en os, les artistes se sont emparés du sujet pour peindre ou sculpter les plus exotiques et les plus appréciés. Ils se retrouvent aussi sur des tapisseries ou des pièces d'orfèvrerie.

Concours de crèches

Les rues et les vitrines s'illuminent, les premières neiges arrivent, bonnets et gants sont de sortie… eh oui, décembre est là ! Dimanche dernier, vous avez peut-être commencé à décorer la maison et installé la crèche : ça tombe bien, le traditionnel concours de crèches d'***Actuailes*** est de retour !

Attention, les modalités changent cette année !
Pour participer, envoyez-nous une photo (une seule) de votre crèche avant le **8 décembre**, à minuit, à l'adresse suivante :

concours@actuailes.fr.

Les photos seront toutes publiées sur la page Facebook d'***Actuailes***. Vous pourrez alors voter pour votre crèche préférée jusqu'au **12 décembre** à minuit !

Les auteurs des **10** crèches gagnantes recevront un exemplaire du dernier tome des **« Quatre aventuriers » d'Anne-Sophie Chauvet, *Enquête en Alsace***, offert par les **éditions de l'Emmanuel**.
En bonus, pour la crèche arrivée en première position, un santon offert par la librairie **L'Enfant Jésus** !

Éditions Emmanuel

L'ENFANT JÉSUS
librairie catholique - artisanat monastique
04 94 03 06 46

Frère André-Marie

Voir Dieu dans le prochain

L'Avent est le temps liturgique qui précède la fête de Noël. Le terme « Avent » vient du latin *adventus* et signifie la venue. En ce temps, l'Église nous invite à nous préparer pour une venue. Quelle est donc cette venue ?

Le Bon Samaritain, Rembrandt, 1632-1633, Wallace Collection, Londres

Il s'agit, bien sûr, de la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ. À vrai dire, le Seigneur est déjà venu une première fois en naissant à Bethléem il y a 2021 ans. Et il viendra dans toute sa gloire à la fin du monde pour juger les vivants et les morts. Mais, entre ces deux venues, le Seigneur vient aussi mystérieusement frapper à la porte de nos cœurs dans l'espoir qu'on lui ouvre. Il nous faut donc être attentifs pour ne pas rater son passage.

Une des façons pour Dieu de se manifester à nous, c'est le prochain. Dans l'évangile, on voit souvent Jésus s'identifier aux plus petits : l'affamé, l'assoiffé, l'étranger, le pauvre, le malade, le prisonnier (Mt 25, 40). Toutes ces personnes sont en quelque sorte invisibles. Bien que l'on sache qu'elles existent, nous organisons souvent nos vies de telle manière que nous n'ayons pas à voir leur misère et leur solitude, un peu comme Lazare et le riche (Lc 16, 19-31). Il en va de même pour Dieu. Beaucoup vivent comme si Dieu n'existait pas et ne lui prêtent pas attention, car nos yeux ne peuvent pas le voir. On comprend donc pourquoi Jésus se reconnaît dans les plus petits et comment l'amour que l'on a pour lui se vérifie dans notre amour pour le prochain.

Le Seigneur l'a rappelé à sainte Catherine de Sienne, une tertiaire dominicaine du XIVe siècle, lorsqu'il lui a dit : « *Vous ne pouvez donc me rendre, à moi, l'amour que je vous réclame. Mais je vous ai placée à côté de votre prochain, pour vous permettre de faire pour lui ce que vous ne pouvez faire pour moi : l'aimer par grâce et avec désintéressement, sans en attendre aucun avantage. Je considère alors comme fait à moi ce que vous faites au prochain* » (*Dialogue*, chap. 64).

Mais alors, qui est mon prochain ? Le prochain, ce ne sont pas seulement nos proches et nos amis, ce sont aussi toutes les personnes que Dieu met sur notre route ; car, comme l'a enseigné Notre-Seigneur, « *Si nous aimons ceux qui nous aiment, quelle récompense méritons-nous ? Les publicains n'en ont-ils pas fait autant ? Et, si nous réservons nos saluts à nos frères, que faisons-nous d'extraordinaire ? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant* ? » (*Mt* 5, 46-48).

Le chrétien, lui, doit rechercher l'amour parfait, cet amour qui fait voir en toute personne une créature que Dieu a aimée au point de donner son Fils unique sur la croix. Aimer ainsi, c'est accueillir Jésus dans son cœur, c'est contribuer à faire venir son règne sur la terre, pour qu'enfin puisse se manifester pleinement sa gloire. ●

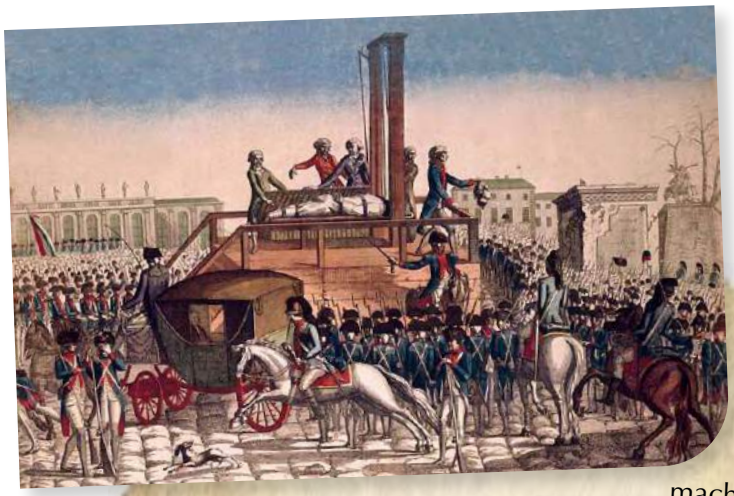

Les Français découvrent la guillotine

Mon cher Rémi,

Voici l'histoire d'une bien triste machine. Le 1er décembre 1789, le député Joseph Guillotin, médecin de son état, suggère à la tribune de l'assemblée républicaine appelée « Assemblée constituante » que soit introduite l'égalité de tous les citoyens devant le juge. « *Les délits du même genre seront punis par le même genre de peine, quels que soient le rang et l'état du coupable, écrit-il dans son projet de loi. Dans tous les cas où la loi prononcera la peine de mort, le supplice sera le même (décapitation), et l'exécution se fera par un simple mécanisme.* » L'égalité devant la mort, voilà ce qu'ils recherchent !

L'Assemblée constituante édicte donc le 3 juin 1791 que « *Tout condamné à mort aura la tête tranchée* » (article 3 du code civil). Elle demande à Antoine Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, de mettre au point la machine à exécuter. Le chirurgien s'inspire d'une machine d'origine écossaise, avec un tranchoir entre deux montants en bois. Il améliore son mécanisme et remplace le couperet en forme de croissant par un couperet en forme de trapèze. La machine assure, selon ses promoteurs, une mort immédiate, à la différence de la décapitation à la hache ou à l'épée (la « décollation », privilège des nobles) ; à la différence également de la pendaison, de la roue ou, pire, de l'écartèlement, supplices réservés aux roturiers.

Elle est essayée à Bicêtre sur des moutons et des cadavres. Nicolas-Jacques Pelletier en fait les frais pour la première fois le 25 avril 1792. C'était un voleur de grand chemin qui avait frappé un citoyen pour lui extorquer ses assignats.

La machine est d'abord appelée « Louisette ». Puis les journalistes parlementaires, mécontents du docteur Guillotin qui, à l'Assemblée, leur demandait de bien se tenir, la baptisent « guillotine », non sans s'attirer les protestations de l'intéressé. Dans l'argot des rues, la machine sera aussi surnommée le « Rasoir national » ou la « Veuve ». Les magistrats préfèrent, quant à eux, le délicat euphémisme : « Bois de justice ».

Pendant la Grande Terreur, en 1793 et 1794, environ 17 000 condamnés auront à la connaître, dont le roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette et beaucoup de catholiques, dont un certain nombre de prêtres. Elle recueillera en France un vif succès populaire jusqu'au 29 juin 1939, date à laquelle les exécutions cessent d'être publiques. Les armées de la Révolution et de l'Empire diffusent l'invention dans les pays conquis. C'est ainsi que la guillotine sera utilisée jusqu'au milieu du XXe siècle dans certains *Länder* allemands comme la Bavière. Heureusement que cette affreuse machine ne fonctionne plus ! Mais elle fait partie de notre Histoire…

Je t'embrasse et te souhaite une belle montée vers Noël !

Tante Cécile

Orfan

Tome 1 : Le secret du bracelet

Gaëlle Tertrais

Roman
Emmanuel Jeunesse
2021
14,90 €
298 pages

« Enfants et chevaux forcèrent l'allure tant bien que mal au milieu du chaos des rochers. Bientôt, ils atteignirent les premières fumerolles qui s'échappaient des flancs du volcan et faisaient planer dans l'air une odeur de pourriture. L'atmosphère était baignée de ce sombre brouillard qui piquait la gorge. Malgré la fatigue et la soif, ils avançaient, dérapaient, tombaient, se relevaient.
– Plus vite ! cria Wlad. »

Vivant en paix dans une vallée cachée, la famille d'Orfan, aîné d'un joyeux trio, subit un jour l'attaque des terribles Oromores. Les parents et la petite sœur sont faits prisonniers, Orfan et Goulven réussissent à s'échapper. Rejoints par Aël, jeune fille valeureuse et fière, et Wlad, plus ténébreux, les enfants fuient se mettre à l'abri et fourbir les armes intérieures dont ils auront bien besoin pour contribuer à reprendre le royaume.

Un sage combattant, ami de la famille, les accompagne dans un grand périple initiatique au-delà des mers, destiné à faire mûrir en eux les valeurs chevaleresques dont ils sont dépositaires. Un bracelet aux pierres précieuses mystérieuses matérialise leurs efforts, leurs combats intérieurs contre la peur et le mal.

Rien n'est possible sans la présence et la force des autres, ils en feront l'expérience dans toutes les palpitantes aventures qui les attendent.

Beaucoup de suspense et de dialogues rendent ce roman trépidant et profond. Des héros, garçons et filles, complémentaires et hardis, donnent envie de connaître très vite la suite de leurs exploits.

L'auteur sait parfaitement camper un monde imaginaire avec son histoire, les reliefs de sa terre et sa langue, à laquelle le lecteur s'initie avec curiosité. Une belle réussite que nos jeunes lecteurs, dès dix ans, ont beaucoup appréciée. ●

Retrouvez ces livres ainsi qu'une large sélection pour la jeunesse sur le site
www.123loisirs.com

Actuailes : www.actuailes.fr
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact** : contact@actuailes.fr
Communication et partenariat : Stéphanie Aubry – communication@actuailes.fr
Réalisation : Camille Cassan et Bertrand Masson – **Secrétariat de rédaction** : Alix de Marcillac
Corrections : Lydia Bureau, Yvonne Girard et Véronique Pommeret
Site internet : website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Mon Père est une saucisse

Adapté du roman éponyme de la Française Agnès de Lestrade, publié en 2013, voici le premier film de la Flamande Anouk Fortunier. Sorti dans les cinémas belges en juillet dernier, il est déjà disponible en VOD : entre comédie et fable, un film intelligent malgré son titre trompeur !

Zoé a douze ans et a du mal à s'intégrer dans sa nouvelle école. Mutique et rêveuse, elle se réfugie dans la création d'une sorte de journal intime composé de collages sophistiqués. Elle y dépeint sa famille. Son père Paul, banquier plongé dans sa routine, sa mère Valérie, toujours entre deux voyages d'affaires, sa sœur Fien, adolescente maniaque et égocentrique, et l'aîné Kas, sympathique militant écolo. Mais, à y regarder de plus près, cette famille confortablement installée dans une belle maison bourgeoise couve en son sein quelques petites névroses, à commencer par Kas qui verse dans le survivalisme, ou Paul, qui a une cravate pour chaque jour de la semaine.

Alors qu'il s'emploie « à rendre les riches encore plus riches », un incident va déclencher chez Paul une sorte d'électrochoc. Il décide de changer le cours de sa vie, et seule Zoé comprend et soutient ce choix. Se tisse alors une relation particulière entre eux deux, sur fond d'école buissonnière.

Ce projet est tout d'abord incompris, et Valérie pense réagir de façon pragmatique, alors qu'elle plonge, avec ses enfants, dans une angoisse profonde et muette. Mais elle aussi va prendre conscience de la vanité de sa vie et, dans un *happy end* généreux, chacun va retrouver sa spontanéité et sa créativité, et refuser, sans pour autant se mettre en marge, ce souci de performance que la société nous impose.

Avec une mise en scène efficace, qui évite les écueils en ne caricaturant personne, et de belles animations de papiers collés qui viennent – avec la voix *off* de Zoé – analyser le récit, c'est une comédie sensible et de bon goût pour tous. ●

Le savais-tu ?

La technique du collage est relativement récente, elle découle de celle des « papiers découpés », que l'on retrouve, par exemple, en Chine, où c'est un art populaire. Le collage est l'assemblage de différents papiers : journaux, photos, canson… mais aussi parfois d'autres supports, comme de la ficelle, du tissu, du placage de bois. Le tout est collé sur un support rigide.
Les cubistes Braque et Picasso seront les pionniers de cette technique au début du XXe siècle ; elle va s'enrichir au cours des années jusqu'à recevoir ses lettres de noblesse avec Matisse, et passer très vite au cinéma. On parle alors d'animation plane : les papiers sont posés sur un support, la caméra est fixe, on les déplace petit à petit en les photographiant à chaque étape.

Blagues ? ? ?

Apophtegme

« Paradoxalement, pour être dans les normes, il faut rester mince. »

Je suis une plaisanterie très utilisée en cuisine, qui suis-je ?

La farce

Enlevez-moi la peau et je ne pleurerai même pas, mais vous, si ! Qui suis-je ?

L'oignon

Quel est l'animal le plus rapide ?

Le pou, car il est toujours en tête !

Vous devez modifier la ligne suivante avec un seul changement pour que l'équation soit correcte :

5 + 5 + 5 = 550

Il faut changer un des + en 4 : 5 + 5&45 = 550.

Un cow-boy à la carrure impressionnante est en train de boire seul au bar d'un saloon. Il finit son verre, paie et sort. Trente secondes après, il réapparaît.

– Qui a volé mon cheval ?

Silence de mort.

– Très bien. Je vais attendre cinq minutes au bar et si, dans cinq minutes, mon cheval n'est pas là, je fais comme à Carson-City !

Il s'installe sur un tabouret. Les cinq minutes écoulées, il se lève, marche lentement vers la porte... et son cheval est là ! Tout le monde respire. Alors un vieux cow-boy qui l'a suivi demande timidement :

– Qu'avez-vous fait à Carson-City ?

– Je suis rentré chez moi à pied...

– Je me suis retrouvée face à un lion, il y a quelques jours. J'étais seule et sans pistolet...

– Qu'as-tu fait ?

– Que pouvais-je faire ? D'abord, je l'ai regardé droit dans les yeux, mais il s'est lentement approché. Je me suis écartée, mais il s'est encore rapproché de moi... Je devais rapidement prendre une décision.

– Comment t'es-tu enfuie ?

– Je suis passée à une autre cage...

Pourquoi dit-on « passer sur le billard » ?

Cette expression familière s'utilise pour désigner une personne qui va se faire opérer. On dit alors qu'elle va passer sur le billard.

Cette expression tire son origine de l'argot militaire. En effet, au cours de nombreux conflits, le billard, grande et large table au tapis vert, était régulièrement utilisé comme table d'opération de circonstance. Selon une anecdote datant de la guerre franco-prussienne de 1870, le café des Socquettes à Sedan se serait transformé en hôpital provisoire, et les blessés auraient été soignés sur les tables de billard du restaurant.

Pendant la Première Guerre mondiale, les soldats appelaient « billard » l'espace vide entre les deux lignes de front, appelé aussi « *no man's land* ». « Monter sur le billard » signifie alors le fait de passer à l'attaque en sortant de sa tranchée. Ainsi ceux qui mouraient dans cette zone « restaient sur le billard », tandis que ceux qu'on devait opérer sur place « passaient sur le billard ».